



fenêtres s/ cours (53)

Le journal de la FSU-SNUipp 53



N° 218 – 14 mars 2025

INCLUSION : OUI ! * MAIS PAS COMME ÇA ...

La Cour des comptes a publié un rapport détaillé sur l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. Si elle met en évidence les avancées réalisées, elle souligne aussi de nombreuses insuffisances.

La FSU-SNUipp partage le constat de ces manquements et réaffirme ses revendications pour une école véritablement inclusive, dotée des moyens nécessaires.

Une inclusion scolaire toujours à deux vitesses

La Cour des comptes constate la progression du nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire. Mais, derrière cette augmentation la réalité est celle d'un manque flagrant de moyens :

- Un nombre indigent d'enseignant-es spécialisé-es et de personnels du RASED, compromettant l'accompagnement efficace des élèves.
- Une formation insuffisante des enseignant-es et des AESH pour répondre aux besoins spécifiques des élèves.
- Une mise en œuvre inégale des dispositifs inclusifs, avec des disparités territoriales marquées.

Pour la FSU-SNUipp, l'inclusion ne peut se résumer à une simple présence des élèves en classe ordinaire. Elle doit s'accompagner de conditions pédagogiques adaptées, permises par des effectifs allégés, des personnels formés et en nombre suffisant, y compris dans les ESMS.

Les AESH : des acteurs clés mais toujours précaires

Le rapport met en avant le rôle central des AESH dans l'inclusion scolaire, tout en critiquant leur gestion via les PIAL, jugés inefficaces. La Cour des comptes appelle à une meilleure organisation des ressources, sans prôner l'amélioration du statut des AESH.

La FSU-SNUipp réitère ses revendications pour :

- La création d'un véritable statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.
- Une rémunération à raison d'un temps complet pour 24H00 de présence auprès des élèves.
- La suppression des PIAL, responsables de la dégradation des conditions de travail et d'accompagnement.

Une approche budgétaire restrictive qui freine l'inclusion

La Cour des comptes préconise une rationalisation des moyens, refusant une augmentation des dépenses sans réformes structurelles. Elle met en cause le recours massif aux AESH et plaide pour une meilleure articulation des ressources existantes.

Pour la FSU-SNUipp, cette approche comptable nuit à une véritable politique de l'école inclusive. Elle exige une hausse significative des budgets pour :

- Le recrutement d'enseignant-es spécialisé-es et de psychologues scolaires.
- Le renforcement des RASED et des structures d'accompagnement.
- Une formation initiale et continue renforcée pour tous les personnels.

L'inclusion scolaire doit garantir la réussite et l'insertion des élèves

Preuve de l'échec des politiques poursuivies depuis 20 ans, le rapport souligne enfin que les élèves en situation de handicap obtiennent des résultats scolaires inférieurs et sont majoritairement orientés vers la voie professionnelle, faute d'une prise en charge adaptée dès le primaire. Il pointe aussi l'absence de suivi des parcours scolaires et professionnels des élèves.

La FSU-SNUipp insiste sur la nécessité d'assurer un suivi des élèves tout au long de leur parcours scolaire et vers l'insertion professionnelle.

Des recommandations en demi-teinte, un véritable plan d'action nécessaire

Si la Cour des comptes met en avant des enjeux réels, elle reste dans une logique de rationalisation plutôt que d'investissement massif.

Pour la FSU-SNUipp, l'inclusion scolaire ne peut être réussie sans une réelle volonté politique et des moyens à la hauteur.

Sommaire:

Page 1 : Edito

Page 2 et 3 : Consultation « inclusion »

Page 4 : Mouvement, EVARS

Page 5 : Décryptage des programmes C1 et C2

Page 6 : Situation de violence, que faire ?

Page 7 : Bulletin d'adhésion

Page 8 : Stage « L'école dehors »

INCLUSION : OUI !



***MAIS PAS COMME ÇA!**

**STOP À LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE :
POUR UNE INCLUSION DE QUALITÉ,
GAGNONS DES MOYENS CONCRETS!**



Consultation École inclusive

CHOISSISSONS ENSEMBLE !

3 minutes pour :

- Donner votre avis
- Sélectionner les 3 mesures prioritaires pour une école vraiment inclusive

**SCANNEZ, PARTICIPEZ, AGISSEZ !
NOTRE NOMBRE FERA NOTRE POIDS**



**INCLUSION : OUI !
*MAIS PAS
COMME ÇA...**

L'INCLUSION OUI ! MAIS PAS COMME ÇA...

« Le service public d'éducation (...) reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. » (Code de l'éducation)

Si les personnels des écoles (PE, AESH, PsyEN) partagent largement cette ambition, force est de constater que nous manquons cruellement de moyens sur le terrain pour y parvenir.

La FSU-SNUipp vous donne la parole !
Choisissons ensemble les priorités à mettre en place pour améliorer l'accueil et la scolarisation de l'ensemble des élèves.

JE PARTICIPE À LA CONSULTATION

VOTRE EMAIL

Saisissez votre adresse mail

VOTRE DÉPARTEMENT

Choisir

Je participe

Vos réponses sont anonymes et votre adresse email n'est utilisée que pour valider votre participation à la consultation. Pour en savoir plus, consultez [notre politique de confidentialité](#).

1 → Quel est l'impact de l'inclusion sur vos conditions de travail ?

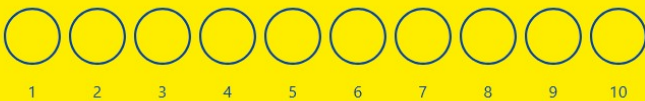
De 1 pour un impact très négatif à 10 pour un impact très positif.



Ok

2 → Au vu des moyens actuels de l'école inclusive, comment estimez-vous la qualité de scolarisation des élèves ?

De 1 pour de mauvaise qualité à 10 pour d'excellente qualité.



Ok

3 → Quelles sont, pour vous, les trois mesures prioritaires pour améliorer l'école inclusive ?*

Toutes ces mesures sont nécessaires. Il faudra les obtenir par la mobilisation de la profession

Faites entre 1 et 3 choix

- A Recruter des AESH formées et avec un statut
- B Créer plus de postes spécialisés (RASED, ULIS...)
- C Dégager du temps de concertation
- D Renforcer la formation sur temps de travail
- E Développer des équipes pluriprofessionnelles
- F Ouvrir davantage de places en établissements spécialisés
- G Réduire les effectifs de toutes les classes

Ok appuyez sur Ctrl + Entrée ↵

Le 11 février dernier le gouvernement a célébré les 20 ans de la loi handicap et célébré les avancées de l'école inclusive. Or nous savons tous dans la profession qu'elles sont très insuffisantes. **Nous montons une grande consultation au sujet de l'école inclusive pour faire remonter la voix de la profession.** L'objectif est la participation d'un maximum de collègues pour choisir ensemble les 3 mesures les plus urgentes, et ensuite faire pression pour les obtenir.

Pour faire entendre la voix des collègues et gagner des améliorations, nous avons pour ambition de récolter le plus de réponses possible.

PE, AESH, PsyEN, diffusons cette enquête, mettons toutes les chances de notre côté!

Mouvement 2025

La FSU-SNUipp53 constate une très forte chute des taux de satisfaction. Nous dénonçons le fait que les enseignant.es aient de plus en plus de difficultés à muter.



Pour la FSU-SNUipp 53, la meilleure avancée possible serait la prise en compte de l'AGS comme élément du barème principal et non l'ancienneté dans le corps, ce qui n'est pas à l'ordre du jour au niveau du ministère. Le mouvement ne doit pas se faire au mérite !

La FSU-SNUipp continue de dénoncer le profilage massif des postes dans notre département. Cette mise en concurrence des personnels, véritable outil de management, est inacceptable dans un contexte où le mouvement a perdu toute transparence avec la disparition des compétences des CAPD.

II.2 - Calendrier des opérations

Envoi de la circulaire dans les écoles et mise en ligne sur le site de la direction des services départementaux	13 mars 2025
Phase unique	
Ouverture de la phase de "saisie des vœux" sur I.PROF MVTID	24 mars 2024
Clôture de la phase "saisie des vœux"	16 avril 2025
Retour des dossiers relatifs aux mesures spécifiques au titre de la loi sur le handicap et situations sociales graves	16 avril 2025
<u>A adresser par courrier</u> au service PRH / AG de la DSDEN de la Mayenne	
Clôture de la saisie des bonifications et priorités « Fiche individuelle » via Colibris	16 avril 2025
Envoi des accusés de réception sur I.PROF MVTID	14 mai 2025
Retour des accusés de réception via Colibris	21 mai 2025
Envoi des accusés de réception barème final	30 mai 2025
CZA (commission administrative d'affectations)	12 juin 2025
Résultats du mouvement	12 juin 2025

25/03 et 01/04 : Réunions d'infos spéciales Mouvement



Toutes les infos, listes de postes, etc...



EVARS : programmes et outils

Après des mois d'attente et de campagnes calomnieuses, le programme sur Eduquer À la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité (EVARS) voit enfin le jour. La FSU-SNUipp se félicite de sa mise en place tant il participe à la connaissance et à l'estime de soi, à la prévention contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations de genre et la construction de relations égalitaires. Elle demande au Ministère de mettre en place les formations adéquates.

Cédant à ces oppositions, la ministre de l'Éducation a présenté lors du CSE un programme appauvri, invisibilisant certaines terminologies. Pas moins de 150 amendements ont été présentés, dont 50 par la FSU. Le syndicat considère en effet que l'école doit prendre en

compte la réalité de la société, celle des enfants et adolescent-es qui s'y côtoient : douze ans après la légalisation du mariage homosexuel, la diversité des structures familiales est une réalité, les enfants sont confrontés dès l'âge de 9 ans à des contenus pornographiques et aux images violentes et sexistes, la CIVISE fait état de 160 000 enfants victimes de violences sexuelles chaque année, en moyenne dans une classe de 30 élèves, 3 sont ou ont été victimes d'inceste...

C'est aussi une victoire face aux attaques des associations d'extrême droite de ces derniers mois qui tentent de saper les fondements de l'École de la République et de la société.



Programmes, liens et bibliographie

C'est pourquoi la FSU a défendu la réintroduction de la notion de différentes structures familiales, à même de respecter les élèves qui en sont issu-es et de lutter contre l'homophobie. C'est aussi pourquoi la FSU a défendu la réintroduction de l'expression d'éducation à la sexualité dont le retrait constitue une hypocrisie et un danger niant les questionnements et le vécu des élèves mais également la réintroduction des termes homosexualité et hétérosexualité. C'est pourquoi enfin la FSU a aussi défendu le retrait de formulations laissant supposer que les parents avaient une possibilité de contestations des contenus enseignés. Or cet enseignement, comme les autres, relève du professionnalisme des enseignant-es et des équipes, dans une démarche de complémentarité avec les parents.



Dans ces nouveaux programmes, l'enfant est perçu comme un vase vide, sans connaissances. Les apprentissages pour « devenir élève » pourtant indispensables, notamment pour les enfants provenant de familles socialement éloignées de la culture scolaire, disparaissent.

Réduits à un empilement d'objectifs et d'apprentissages technicistes voire mécaniques dénués de cohérence et donc de sens, les apprentissages visés ignorent la façon dont apprennent les enfants de 3 à 6 ans. **Le jeu notamment n'y a plus qu'une place très réduite : le jeu libre pour essayer, tester, échanger avec ses pairs est invisibilisé.**

Les pratiques enseignantes ainsi que le rythme et les activités pour apprendre sont détaillés au point de priver les PE de la conception de leurs enseignements.

Obnubilés par l'exclusive préparation du CP et des items des évaluations, les programmes 2025 ignorent les différences de rythme d'acquisition entre élèves et la nécessaire acculturation à l'univers scolaire. Ils accentuent l'amointrissement de la place du langage, multiplient les entrées précoces dans des formes scolaires et élémentarisent la maternelle, enracinant et accélérant ainsi les inégalités.



Perte de sens

Les nouveaux programmes de cycle 1 tant par leur structuration que par leur contenu transforment en profondeur la spécificité de la construction des apprentissages de l'école maternelle. L'enfant y est perçu comme un vase vide, sans connaissances, qui ne demande qu'à être rempli. Les apprentissages pour « devenir élève » pourtant indispensables, notamment pour les enfants provenant de familles socialement éloignées de la culture scolaire, disparaissent.

Réduits à un empilement d'objectifs et d'apprentissages technicistes voire mécaniques dénués de cohérence et donc de sens, les apprentissages visés ignorent la façon dont apprennent les enfants de 3 à 6 ans. Le jeu notamment n'y a plus qu'une place très réduite, le jeu libre pour essayer, tester, échanger avec ses pairs est invisibilisé. Les pratiques enseignantes ainsi que le rythme et les activités pour apprendre sont détaillés au point de priver les PE de la conception de leurs enseignements.

Obnubilés par l'exclusive préparation du CP, les programmes 2025 ignorent les différences entre élèves et la nécessaire progressivité de l'acculturation à l'univers scolaire. Ils ne feront qu'enraciner et accélérer les inégalités.

GARDER LA MAIN

Concevoir son métier, ne pas simplement exécuter des directives dégringolant du ministère, est un enjeu professionnel fort. L'enseignement ne se réduit pas à la simple reproduction de modèles, il engage une activité permanente d'analyse, de conception et une adaptation aux processus d'apprentissage des élèves. Or dans ces programmes, le rôle de l'enseignant-e est réduit à l'exécution

de tâches ou de procédures. Les PE « font répéter, entraîner », les élèves « répètent, imitent les gestes de l'adulte », bien loin des nécessaires interactions au sein du groupe classe. Concevoir et faire la classe reposent sur la capacité des enseignant-es à innover, à imaginer, à transformer les apports de la recherche en activités d'apprentissage pour la réussite de tous les élèves.



Les chiffres et la lettre

Aux cinq années d'exercice de Jean-Michel Blanquer ont succédé six ministres de l'Éducation en moins de trois ans. Cette instabilité n'a pas fait dévier l'orientation de la politique éducative depuis 2017. Au contraire ! Les évaluations nationales standardisées se sont généralisées et les guides de « bonnes pratiques » donnent le « la » des nouveaux programmes.

Contrastant avec les processus d'élaboration de 2015, la rédaction de nouveaux programmes en 2024 a été expédiée en quelques mois sans consultation. La ligne est donnée par un « Conseil scientifique de l'Éducation nationale » (CSEN) partial, présidé depuis sa création en 2018 par le neuroscientifique Stanislas Dehaene. Le CSEN est, en effet, porteur de tous les choix idéologiques qui ont abîmé l'école dans les pays anglo-saxons depuis 30 ans, en resserrant les enseignements sur ce qui est quantifiable et mesurable. Dans ces conditions, les nouveaux programmes ont fait l'unanimité contre eux, lors du Conseil Supérieur de l'Éducation où ils ont été présentés pour avis. Malgré cette opposition quasi unanime de la communauté éducative, ils ont été publiés, entre deux changements de ministre, et entrent en application à la rentrée 2025.

Leur structuration autour d'indicateurs chiffrés vise un formatage des élèves et dessaisit les PE de la conception de leurs enseignements au profit d'une forme scolaire qui prive les apprentissages de sens.

GARDER LA MAIN

Les sociologues du travail sont unanimes sur un point : un métier et les gestes professionnels ne sont pas définis par les seules prescriptions qui les encadrent. Dans la classe, la diversité des acquisitions et représentations des élèves, leur vécu d'enfant, les conditions d'apprentissage... façonnent tout autant, voire plus, la réalité de l'enseignement. Celui-ci se nourrit également de valeurs et de normes qui traversent un corps professionnel engagé pour

l'exigeante émancipation de tous les élèves, au sein d'un collectif-apprenant à la dynamique propre. Concevoir et faire la classe impliquent une constante adaptation qui sait s'affranchir d'instructions quand elles ne font pas sens. Plus que jamais garder une main ferme sur le métier permettra de mieux résister ensemble au « choc du désespoir ».

Contrastant avec les processus d'élaboration de 2015, la rédaction de nouveaux programmes en 2024 a été expédiée en quelques mois sans consultation. La ligne est donnée par le Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) partial porteur de choix idéologiques qui ont abîmé l'école dans les pays anglo-saxons depuis 30 ans, en resserrant les enseignements sur ce qui est quantifiable et mesurable.

Écrits dans cet esprit, les nouveaux programmes ont reçu un vote contre quasi unanime par l'ensemble de la communauté éducative, lors du Conseil Supérieur de l'Éducation où ils ont été présentés pour avis.

En effet, leur structuration autour d'indicateurs chiffrés vise un formatage des élèves et dessaisit les PE de la conception de leurs enseignements au profit d'une forme scolaire qui prive les apprentissages de sens.

Malgré cette opposition, ils ont été publiés, entre deux changements de ministre, et entrent en application à la rentrée 2025.

Je suis enseignant.e ou AESH et je suis victime de violences, de menaces... Que faire ?



Je remplis une
fiche RSST

Mon directeur,
ma directrice

Renseigne l'application "Fait
établissement" à minima
niveau 2. En cas d'absence de
directrice ou directeur, l'IEN
doit désormais renseigner
cette application.

J'envoie un mail
circonstancié à mon IEN
pour demander la mise
en œuvre de mesures de
protection. Normalement, l'IEN
doit les mettre en œuvre
immédiatement, sans demande.

**J'e mets le *snuipp53* en
copie pour que l'on
puisse suivre votre
dossier**

*J'envoie la copie PDF du fait
établissement à snu53@snuipp.fr
afin que nous suivions la situation*

L'IEN met en place des
mesures de protection
adaptées à la situation.
Ces mesures sont listées
dans le B.O. du 5
décembre, incluant
notamment la protection
fonctionnelle.

Vos élu.es FSU-SNUIPP
53 vous proposent une
palette de ressources à
mobiliser en cas de
situation difficile. Dans
tous les cas,

Contactez-nous!

02 43 53 54 82

ou

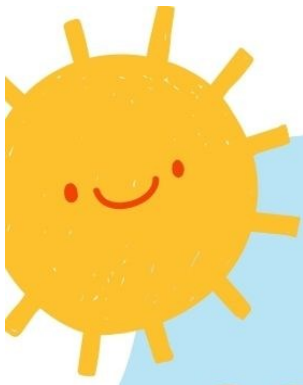
06 77 14 40 39

Vous pouvez également
nous joindre par mail:
snu53@snuipp.fr

Retrouvez toutes les
infos du département
sur notre site [http://
snuipp53.fr](http://snuipp53.fr) et sur
Facebook : [https://
www.facebook.com/
SnuippFsuMayenne/](https://www.facebook.com/SnuippFsuMayenne/)

**Syndiquez-
vous en ligne !**





FSU
SNUipp
MAYENNE

STAGE SYNDICAL

L'école dehors



Animé par

Christine

PARTOUNE,

professeure honoraire en
didactique de la géographie,
formatrice en éducation relative à
l'environnement,
autrice de "Dehors, j'apprends"



JEUDI 22 MAI

&

VENDREDI 23 MAI

À LAVAL

- Comment définir la pédagogie "extramuros" ?
- **Quels choix pédagogiques pour le PE ?**
- **Qu'apporte l'enseignement "hors de la classe" aux élèves ?**
- Comment mettre en oeuvre cette pédagogie dans sa classe ?

Inscription :

snu53@snuipp.fr

ou flasher le QR Code

